



Petite présentation, nouveau venu coté copropriété

Par Bibou_

bonjour a tous

je me présente vite fait, thomas, je traîne sur le forum depuis qq jours sans oser poster. je suis pas du tout juriste, plutot le gars lambda qui se retrouve avec des questions de copro sans rien y connaitre^^

en gros je viens d'acheter dans un petit immeuble et entre le syndic, les charges et les histoires de travaux en AG j'avoue que je rame un peu. j'ai déjà appris pas mal de truc en lisant les vieux sujets ici, y'a des explications super claire comparé a ce que je trouve ailleurs.

du coup je risque de poser des questions de débutant dans les semaines qui viennent, soyez indulgent ^^ je préfere demander a des gens qui s'y connaissent plutot que de faire n'importe quoi.

vous étiez tous dans le même cas au départ ou y'a des pros du droit immo ici ?

Par janus2

vous étiez tous dans le même cas au départ ou y'a des pros du droit immo ici ?

Bonjour,

Pour ma part, je ne suis pas un pro, mais j'ai fais quelques petites formations dans ma jeunesse quand je suis devenu syndic bénévole de ma première copropriété et ensuite bailleur. Il y a des associations qui délivrent ce genre de formation très utile.

Par Isadore

Bonjour,

Le site ne contrôle pas les qualifications de ses bénévoles. On peut avoir un peu de tout dans les intervenants.

En copropriété, la base c'est de lire la loi de 1965 :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006068256/]https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006068256/[/url]

C'est un texte juridique accessible, qui contient plein de choses utiles sur le fonctionnement d'une copropriété.

Lire le règlement de copropriété est également conseillé (par morceaux, c'est généralement long et indigeste).

On peut se faire un index personnel des références les plus intéressantes.

Pour le reste, il on peut lire les PV des précédentes AG, les contrats et mettre le nez dans les comptes.

On a normalement au moins trois semaines avant une AG pour lire l'ordre du jour, ça laisse le temps de se préparer et de se renseigner.

Et comme le dit Janus, quand on débute, il existe des formations très utiles.